

## Le Relais Intercommunal Petite Enfance

est un service gratuit  
financé par la Communauté de Communes  
Les Portes de l'île de France

En partenariat avec la Caisse d'Allocation  
Familiale des Yvelines

### Responsable :

Samia LADJADRI  
Educatrice de Jeunes Enfants

**Vous informe par téléphone  
ou vous reçoit sur rendez-vous**

*uniquement sur rendez-vous préalable*

	Matin	Après midi
Lundi	8h30 -12h	13h -16h30
Mardi	8h30 -12h	13h -16h30
Mercredi	8h30 -12h	
Jeudi	8h30 -12h	13h -16h30
Vendredi	8h30 -12h	13h -16h30
2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> du mois <i>(hors vacances scolaires)</i>	8h30 -12h	

Pendant les vacances scolaires, le service  
est ouvert du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Le mercredi, selon les horaires d'ouverture,  
le Relais est joignable par téléphone au  
06.45.40.77.09 et/ou par mail.

Tél. **01 34 77 36 17**

Mail: [petiteenfance@ccpif.fr](mailto:petiteenfance@ccpif.fr)

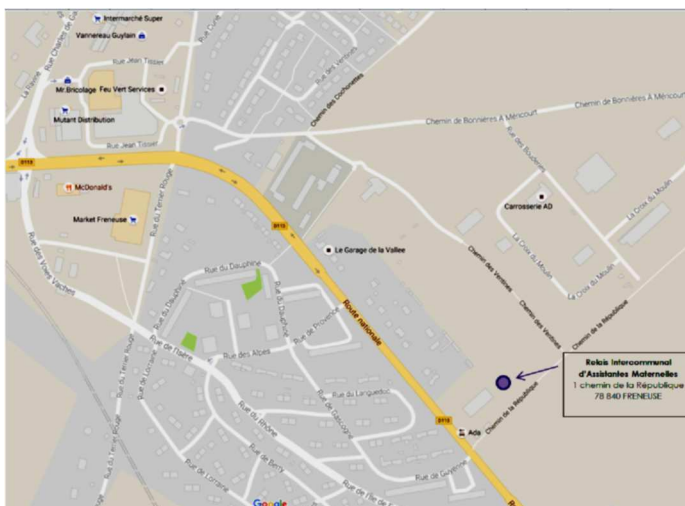
## Relais Intercommunal Petite Enfance

### Accueil du public:

Résidence des Belles Côtes  
1 chemin de la République  
78840 Freneuse  
Tél. 01 34 77 36 17

### Adresse postale:

**Relais Intercommunal Petite Enfance**  
Communauté des Communes Les Portes de l'île de  
France  
Z.A Le Clos Prieur—Rue Solange Boutel  
78840 Freneuse



Pour consulter les actualités du Relais, rendez-vous  
sur le site:  
[www.ccpif.fr](http://www.ccpif.fr)  
Rubrique Petite Enfance



**La CCPIF met à votre disposition**

## Le Relais Intercommunal Petite Enfance



**Téléphone : 01.34.77.36.17**

# Le Relais Intercommunal Petite Enfance : lieu d'information, d'animation et d'écoute...

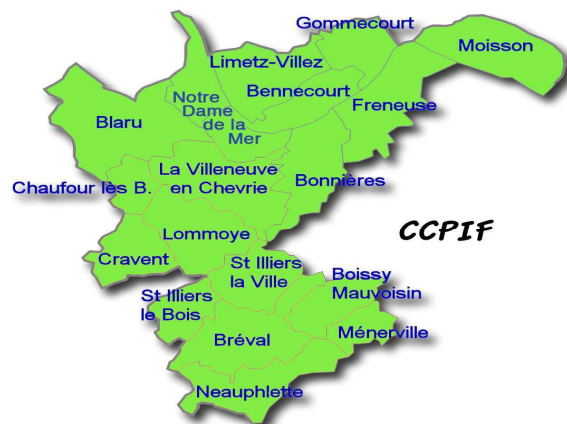
## Le Relais Intercommunal Petite Enfance (RIPE), qu'est ce que c'est?

Précédemment Relais Intercommunal d'Assistant(e)s Maternel(le)s, le RIAM devient **Relais Intercommunal Petite Enfance**, un service de référence dans l'accueil du Jeune Enfant ( de 2 mois à 3 ans).

Le RIPE est un lieu d'accueil, d'animation et d'information à destination:

des familles en recherche d'un mode d'accueil,  
des assistant(e)s maternel(le)s,  
des candidats à l'agrément,  
des gardes d'enfant à domicile  
et des parents particuliers employeurs de la  
Communauté de Communes des Portes de l'Ile  
de France (CCPIF).

Communes couvertes par le **RIPE**:



et la commune du Tertre Saint Denis.

## Pour les parents, le Relais Intercommunal Petite Enfance...

Propose des rendez-vous individuels.

Informe sur les différents modes d'accueils existants sur le territoire.

Ecoute les besoins et répond aux questions concernant l'accueil individuel.

Facilite la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) en communiquant les listes et les disponibilités transmises.

Informe sur les modalités d'emplois, sur les aides financières possibles.

Accompagne dans les démarches administratives (contrat de travail, déclaration de salaire ...) et informe sur les droits et obligations.



## Pour les assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfants à domicile, le RIPE...

Accompagne les professionnel(le)s de l'accueil individuel.

Informe les futur(e)s assistant(e)s maternel(le)s dans les démarches d'agrément.

Propose des temps de rencontre, de formation et d'échange, contribuant à la professionnalisation.

Délivre des informations générales en matière de droit du travail.

Anime des ateliers d'éveil le matin avec les enfants, en partageant savoir-faire respectifs et activités éducatives.



## Pour les enfants ...

Le relais est un lieu d'animation itinérant, proposant des activités d'éveil où les enfants accueillis viennent avec leur assistant(e) maternel(le), garde d'enfant, ou ponctuellement avec un parent employeur.

C'est un espace de découvertes diverses pour les tout-petits (motricité, musique, temps de conte, activités manuelles...) de rencontre et de socialisation en douceur...